

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE REILLANNE (04110)

Séance du 14 mars 2024
28-2024

L'an deux mille vingt-trois et le **Jeudi quatorze mars** à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal de Reillanne, sous la présidence de Madame Claire DUFOUR, Maire.

Présents : Claire Dufour, Muriel Lavault, Jérôme Chevalier, Sébastien Terranova, Christine Baptiste, Cécile Abbas, Francis Marguerite, Marion Andlauer, Lucie Roux, Elodie Dominguez, Jean Cassini, Lucien Silvy, Isabelle Grenut, Bernard Giorgi ;

Procuration : Fabien Gervais-Briand à Isabelle Grenut

Absents : Fanny Labesoulhe, Françoise Simon, Xavier Bianchi

Secrétaire de séance : Marion ANDLAUER

Objet : Bail locatif

Madame le Maire indique que les travaux de l'îlot du château vont débiter rapidement et que les locaux de la boucherie (magasin+cave) vont être déplacés.

Le magasin sera transféré à l'ancien salon de coiffure et pour la cave il est proposé de louer le local appartenant à Monsieur Victor RICHARD.

Ce local d'une superficie de 26m² (hors terrasse) se situe à proximité du magasin et pourrait être loué pour une période de 6 mois avec tacite reconduction pour un montant mensuel de 250.00 €.

Monsieur Richard devra établir un contrat de bail au nom de la commune.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité,

Autorise : Madame le Maire à signer tous documents et pièces relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le 14/03/2024

Claire DUFOUR, Maire



Date de transmission de l'acte: 20/03/2024

Date de reception de l'AR: 20/03/2024

004-210401600-DE_028_2024-DE

A G E D I